

# EDUCATION À L'UNIVERSEL, AU DEVELOPPEMENT, A L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

## GRILLE POUR TRAVAILLER LES PRÉCONISATIONS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS (v.4)

*« Partie prenante de l'éducation, l'Education à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire adopte de ce fait pour sa mise en œuvre les conditions caractéristiques de tout acte éducatif.*

- *La mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative qui passe par une prise de conscience des élèves et des adultes.*
- *L'engagement de tous dans un souci de solidarité, de respect des autres et de l'environnement.*
- *La cohérence entre le dire et le faire qui implique compréhension, comportements et valeurs.*
- *La progressivité qui prend en compte l'âge et qui inscrit l'action dans la durée.*
- *Démarche pédagogique pertinente qui développe créativité et sens de l'action collective.*

*Le document de référence nous invite à des préconisations qui peuvent être regroupées selon quatre axes de travail.*

**I - Faire que l'Education à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire soit pris en compte dans l'ensemble de la vie de l'établissement**

► *Veiller à la prise en compte de l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire dans le projet d'établissement et de sa déclinaison dans les projets d'animation qu'ils soient dans le domaine pédagogique, pastoral, ou celui de la vie scolaire.*

Cela peut se faire par exemple :

- *en désignant une personne-ressource EUDES*
- *en utilisant les campagnes de solidarité comme outil d'éducation relié au projet d'établissement.*
- *en rendant lisible, dans les outils de communication, les actions de l'EUDES*
- *en laissant une place, dans les projets portés, à l'initiative et à la responsabilité de chacun.*
- *en veillant à l'épanouissement de chacun*
- *en développant des partenariats internationaux (jumelages, échanges, accueils d'enseignants et/ou d'élèves d'autres pays)*
- *en mettant en place un « agenda 21 » ou un programme « Eco-École »*
- *...*

## II - Faire que l'Éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire soit pris en compte dans l'enseignement

- *Relire en équipe le socle commun des connaissances et des compétences en repérant les cinq dimensions du développement. Veiller à ce que les choix pédagogiques soient en cohérence avec ces cinq dimensions et contribuent à les prendre en compte toujours davantage.*
- *Développer un projet d'animation pédagogique spécifique autour d'une équipe reconnue en matière d'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire.*
- *Mettre en œuvre une pédagogie qui favorise le travail coopératif et qui développe la capacité à prendre des initiatives, à faire des choix collectifs.*

Cela peut se faire par exemple :

- en choisissant en équipe une des entrées EUDES qui sera déclinée dans l'enseignement des disciplines (éduquer à la paix, vivre la solidarité ici et là-bas, ...)
- en prenant en compte l'EUDES dans le projet de formation de l'établissement
- en donnant les moyens de se former : que l'établissement soit facilitateur et cohérent
- en prévoyant des journées de formation pour tout le personnel en interne ou en externe
- en développant dans le cadre des TPE l'ouverture aux réalités du monde
- en favorisant dans les conseils de cycle la coopération des enseignants et personnels associés
- en développant le tutorat, le travail personnalisé et communautaire, le travail de groupe, la mise en interaction des différents niveaux
- en favorisant les situations propices à la créativité, à l'émerveillement, au respect de la création
- en concevant une évaluation en cohérence avec le travail coopératif
- en relisant, au lycée, les actions menées à la lumière de la pensée sociale de l'Eglise
- en travaillant en parallèle sur un même thème avec un établissement d'un autre pays, échanges entre professeurs
- en élaborant des projets transdisciplinaires
- en s'appuyant sur des projets artistiques et culturels pour s'ouvrir aux multiples regards posés sur le monde (journée des talents, partenariats avec des plasticiens, auteurs, sculpteurs, musées, centre chorégraphique), les relire en recherchant ce qui nous rassemble et nous dépasse
- ...

### III - Faire que l'Education à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire soit pris en compte dans les activités éducatives

- *Se mettre à l'écoute des idées des enfants et des jeunes, les susciter si nécessaire, les aider à les concrétiser dans des projets opérationnels. Les accompagner pour qu'ils tiennent leurs engagements dans le temps.*
- *Raisonner la progressivité de l'autonomie et de la responsabilité suivant l'âge et la maturité des enfants et des jeunes.*
- *Mettre en place des temps de relecture et d'évaluation, temps essentiels pour que l'action favorise le processus éducatif.*

Cela peut se faire par exemple :

- *en demandant à chaque classe de bâtir un projet à mener et aboutissant à une production partagée permettant une évaluation*
- *en créant des « cafés EUDES », lieu de débats organisés*
- *en réalisant des projets communs, vécus de la maternelle au post bac.*
- *en utilisant les compétences des parents au sein des projets*
- *...*

#### IV - Faire que l'Éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire soit pris en compte dans le management

- *Veiller à la cohérence entre les pratiques sociales de l'établissement et sa volonté d'éduquer à l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire : élaboration du plan de formation des personnels, promotion, entretien annuel d'évaluation...*
- *Revisiter comment dans l'accueil, la rencontre, l'échange au sein de l'établissement se joue quelque chose du respect des identités culturelles.*
- *Interroger comment la dimension économique et écologique du développement inspire les responsables et les gestionnaires des établissements.*

Cela peut se faire par exemple :

- en accueillant et accompagnant les nouveaux membres de la communauté éducative : élèves, enseignants, personnel, stagiaire, familles
- en mettant en place des temps d'échanges professionnels formalisés, ainsi que des moments conviviaux, d'écoute et de reconnaissance de toutes les personnes
- en ayant le souci de l'intérêt général tout en préservant les droits des personnes
- en valorisant les ressources de la diversité culturelle des différents acteurs de l'établissement (parents, élèves, enseignants, ...)
- en relisant le projet éducatif à travers la question : « comment sait-on accueillir les différences culturelles, les fragilités de chacun ? »
- en prévoyant dans le projet d'établissement de laisser une place à l'autonomie et à l'initiative des personnels
- en associant les membres de l'OGEC aux comités de pilotage des projets. Bien définir les rôles de chacun, les postures
- en présentant le référent EUDES au Conseil d'établissement
- en consacrant un Conseil d'établissement au pilotage d'un projet EUDES (motiver les gestionnaires de l'établissement pour soutenir un projet éco école, mettre en évidence les différentes entrées)
- en incitant les gestionnaires à faire des choix en lien avec l'EUDES sur les questions de consommation d'eau, d'énergie, gestion des déchets, politique des achats, commerce équitable
- en encourageant les gestionnaires à envisager des placements solidaires et la solidarité des familles, comme celui de l'UNPEC (Union Nationale de Prévoyance de l'Enseignement Catholique)
- en créant un fonds de solidarité pour permettre l'accueil de tous, tout en préservant l'équilibre financier de l'établissement
- en incitant les établissements à développer des partenariats et en les faisant vivre dans la durée
- ...